**Assurance R.C.P**:

**WTW France - Département Sport et évènement –Tour Hekla,**

**52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX**

Tél. : 09 72 72 01 19 – [fr.ffrandonnee@wtwco.com](mailto:fr.ffrandonnee@wtwco.com) - Contrat n° : 41789295M /0002

**Garantie financière** :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1



# NOTICE D'INFORMATION

Oullins le 06/01/2025

**Séjour de 8 jours de randonnées en ligne**

**du 30 juillet 2025 au 06 août 2025 – 7 nuitées**

**Les Géants des 3 Nations (France – Espagne – Andorre)**

**N° FR 016927**

**La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance ; Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance RC ou plus, ou d’un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 5 au minimum, 15 au maximum

Dates : du mercredi 30 juillet 2025 au mercredi 06 août 2025

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage

Lieu début et fin de séjour : Oullins

Départ mercredi 30 juillet 2025, le matin

Retour mercredi 06 août 2025 en soirée

# PROGRAMME :

- Randonnées pédestres en ligne sans portage (on porte son sac à dos)

- Les Géants des 3 Nations en 8 jours / 7 nuits (2 jours de trajet et 6 jours de randonnée)

* J1 : Covoiturage : Oullins – Gîte d’étape de Marc (09220 Auzat)
  + 560 km – environ 5h30’
* J2 : Gîte d’étape de Marc – Ref du Pinet 8 Km / 1240 m / 30 m
  + France
* J3 : Refuge du Pinet – Refuge de Vallferrera 11 Km / 850 m / 1100 m
  + Espagne
* J4 : Refuge de Vallferrera – Refuge de Coma Pedrosa 12 Km / 1110 m / 750 m
  + Andorre
* J5 : Refuge de Coma Pedrosa – Hôtel à El Serrat 14 Km / 650 m / 1390 m
  + Andorre
* J6 : Hôtel de El Serrat – Refuge de l’étang Fourcat 12 Km / 1400 m / 470 m
  + France
* J7 : Refuge de l’étang Fourcat – Gîte d’étape de Marc 17 Km / 380 m / 1800 m
  + France
* J8 : Covoiturage : Gîte d’étape de Marc (09220 Auzat) - Oullins

***L’ensemble de ce programme peut être modifié ou annulé sur décision de votre responsable en fonction de divers paramètres (conditions climatiques, condition physique des participants, etc …)***

# HEBERGEMENT :

* 7 refuges / gîtes
* Hébergement en pension complète avec pique-nique pour le déjeuner de midi *(boisson non comprise dans le prix)*
* Dortoirs : se munir d’un drap-sac *(les boules Quies sont fortement conseillées)* *(pas de possibilité de chambre individuelle)*
* Sanitaires communs : se munir de son nécessaire de toilette

**MATERIEL :**

* Chaussures de randonnée et bâtons de randonnées
* Une paire de crampons « trail » ou « forestiers » pour passage d’éventuel névé.
* Pour les pique-niques : Boite à pique-nique et couverts

# COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **560 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète avec pique-nique à midi, en dortoir. Pas de possibilité de chambre individuelle.

* **Ce prix comprend :**

- La pension (sans vin) du dîner du 1er jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour.

- Pique-nique à midi sauf le 1er jour

* L’accompagnement des randonnées par un Animateur breveté de l’Association.
* **Ne sont pas compris :**
* Drap-sac, nécessaire et linge de toilette
* La fourniture du pique-nique du premier jour.
* Les boites à pique-niques éventuellement fournies par les gîtes et refuges
* Les boissons, les cafés
* Les dépenses personnelles.
* Le coût du covoiturage
* Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement.

**D’une manière générale, tout ce qui n’est pas indiqué comme « compris ».**

**FORMALITES :**

* Carte d’identité ou passeport en cours de validité
* Licence Club 2024/2025
* Carte vitale
* Permis de conduire pour les chauffeurs

**INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions seront closes le 20 janvier 2025 au soir.

**ATTENTION** :

Pas de possibilité de chambre individuelle.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 10 juin 2024 auprès de l’Association. **Cette pré-inscription sera matérialisée par votre inscription sur la liste de préinscriptions éditée et tenue par le Club.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 31 décembre 2024. En cas d'annulation, votre préinscription deviendra caduque.

En cas d'inscriptions dépassant le nombre maximum, le choix des participants se fera selon les règles figurants dans le règlement intérieur

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin d’inscription en 2 exemplaires accompagné du bulletin de souscription d’assurance facultative *(même si vous ne la souscrivez pas) et* **du paiement de l’acompte avant le 30 janvier 2025**. L’acompte perçu sera affecté, entre autres, au règlement de l’acompte des hébergements.

# ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances** f**acultatives** au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

# PAIEMENTS :

Acompte de 280 € à l’inscription. Date limite 30 janvier 2025

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 31 mai 2025

**Moyens de paiement :**

* Soit par chèque à l’ordre de l’association « CASCOL RANDO Evasion » en précisant le motif au dos du chèque
* Soit par virement en précisant le motif dans l’ordre de virement
  + **IBAN : FR76 1027 8073 1600 0200 1930 167**
  + **BIC : CMCIFR2A**
* Soit par carte bancaire

**Echéancier :**

* Sous forme d’un **acompte à l’inscription** au plus tard le 30 janvier 2025
  + 280 € par chèque, virement ou carte bancaire – encaissé – non remboursable
  + + assurance optionnelle éventuelle
* Solde du séjour à régler au plus tard le 31 mai 2025
  + 280 € par chèque, virement ou carte bancaire

Avant le départ, possibilité d’annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

# DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Le transport se fera en covoiturage comprenant l’aller et retour et les déplacements sur place.

Le prix du covoiturage, non compris dans le prix du séjour, sera à régler aux chauffeurs.

# FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

* Annulation faite avant le 15 juin 2025 : restitution des sommes versées avec une retenue de 40,00 € pour frais de dossier.
* Annulation faite entre le 15 juin 2025 et le 14 juillet 2025 : retenue de 50% des sommes versées plus une retenue de 40,00 € pour frais de dossier.
* Annulation postérieure au 14 juillet 2025 : retenue de 100% du montant total du séjour.

# DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d’annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une réunion d’information et de préparation sera programmée ….

# CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d’une licence FFRandonnée valide ou d’un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d’assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d’inscription en double exemplaire et s’acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d’assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables **sur le site du CASCOL Rando, onglet « INFOS PRATIQUES » / « Documents séjours »**

**ou pour y accéder directement, faire « Ctrl+Clic » sur les liens ci-dessous) :**

* **Conditions générales de Vente :**

<https://drive.google.com/file/d/1JoJkRJTdv0kk3-KkfbPbgXhaclSR74wH/view?usp=sharing>

* **Assistance :**

<https://drive.google.com/file/d/1LejJk3ruYIpCTdxRy5zG-0SCg7-Op4cr/view?usp=drive_link>

* **Annulation :**

<https://drive.google.com/file/d/1zLyE2MXsnFcfSGsBAiqTEdDy6m2wiQXr/view?usp=drive_link>

* **Bagages :**

<https://drive.google.com/file/d/1JyFfptcwYXIawFjyyfBzOMA_lGEg-thb/view?usp=drive_link>